



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
30 mai 2002  
Français  
Original: anglais

### Note du Président du Conseil de sécurité

À la réunion solennelle tenue le 25 mai 2002 par le Groupe des États d'Afrique et l'Observateur permanent de l'Organisation de l'unité africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies pour célébrer la Journée de l'Afrique, le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration ci-après au nom des membres du Conseil :

« J'ai grand plaisir à vous adresser à tous les félicitations les plus chaleureuses et mes meilleurs voeux à l'occasion de la Journée de l'Afrique. C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant un groupe aussi influent et aussi distingué. Vous êtes ici une voix importante et très écoutée, jouant un rôle crucial dans nombre des domaines où l'ONU est à l'oeuvre.

La Journée de l'Afrique est une célébration de l'unité africaine. Elle est marquée dans le monde entier. Nous n'avons pas encore institué de Journée du Conseil de sécurité, mais les membres du Conseil demeurent soudés dans leur détermination à participer à la prévention des conflits meurtriers et à l'instauration d'une paix durable en Afrique. Ils attachent une grande importance aussi à la coopération et à la consultation avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et avec les organisations sous-régionales, de même qu'avec les organes compétents des Nations Unies, notamment le Conseil économique et social, appuyant leur action en faveur d'un développement durable sur le continent africain.

Le rapport historique publié par le Secrétaire général en avril 1998 sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un

développement durables en Afrique a signalé au Conseil la nécessité de penser la paix et le développement de manière intégrée. Il appelait le Conseil à se pencher sur les causes profondes des conflits. Approuvant ce principe, la Déclaration du Millénaire, en septembre 2000, appelait dans une partie distincte la communauté internationale à répondre aux besoins particuliers de l'Afrique. Ces besoins sont désormais reconnus quasi universellement.

Il est très encourageant aussi de constater que des initiatives importantes sont apparues dont l'Afrique est le maître d'oeuvre et le chef de file. Il faut à ce propos parler en particulier du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, aboutissement des efforts récemment déployés pour mettre les pays d'Afrique, chacun de son côté et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables, et les intégrer aux circuits de l'économie mondiale. C'est là une initiative digne de tous les éloges.

Stratégie détaillée à l'échelle d'un continent, englobant les aspects politiques, économiques et sociaux, le Nouveau Partenariat peut aider à amorcer la transition vers l'Union africaine. Projet indubitablement hardi, l'Union est pourtant indispensable. Tandis que vos gouvernements et vos organisations régionales et sous-régionales délibèrent sur la conception et le lancement de cette nouvelle organisation panafricaine, je peux vous assurer du plein appui des membres du Conseil de sécurité.

Une fois créée, l'Union africaine marquera une grande étape de l'instauration de la paix et des progrès du développement sur le continent



africain. Comme le Secrétaire général l'a dit dans la déclaration qu'il a faite au Sommet de l'OUA à Lusaka le 9 juillet 2001, cette entreprise historique exigera du dynamisme, du courage et une disposition à abandonner les voies du passé pour être aussi fructueuse pour l'Afrique que l'Union européenne l'a été pour l'Europe... [pour] reconstruire, comme l'Europe l'a fait, après une série de guerres dévastatrices, en nous unissant par-delà les divisions d'antan pour créer un continent caractérisé par la paix, la coopération, le progrès économique et la primauté du droit. Globalement, la situation est pleine de promesses. On voit naître un sentiment de renouveau et un esprit de partenariat, entre les Africains comme entre l'Afrique et le reste du monde. L'Organisation des Nations Unies dans son ensemble se doit d'amplifier rapidement ce mouvement.

Pour sa part, le Conseil de sécurité met de plus en plus les questions africaines au premier plan de ses préoccupations concrètes. Ces 10 dernières années ont vu le dossier africain du Conseil se gonfler en volume, et prendre de plus en plus de complexité. En moyenne, le Conseil consacre désormais près de 60 % de son temps à l'Afrique. La moitié des missions en activité des Nations Unies, missions politiques et missions de consolidation de la paix, sont actuellement en Afrique. Du point de vue qualitatif, le Conseil de sécurité fait désormais le nécessaire pour que l'examen des problèmes africains ait toute la précision voulue.

C'est dans ce but qu'un Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique a été créé à la fin de février, à la suite d'un débat ouvert tenu cette année lorsque Maurice présidait le Conseil de sécurité. La présidence du Groupe de travail est assurée avec une grande compétence par le Représentant permanent de Maurice, l'Ambassadeur Jagdish Koonjul. Le 22 mai 2002, le Conseil a consacré une séance officielle d'une journée entière au Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique sous la présidence du Ministre des affaires étrangères de Singapour, le professeur S. Jayakumar. Comme vous êtes nombreux à le savoir, cette réunion était conçue comme séance de sensibilisation, servant

à expliquer le rôle, les attributions et le programme de travail du Groupe à un grand nombre d'États Membres, tout en leur donnant aussi la possibilité de présenter leurs vues et suggestions.

Vous avez été nombreux à participer à cette réunion, donnant au débat richesse et profondeur, avec une participation de très haut niveau et des interventions de qualité, en particulier des membres du groupe des États d'Afrique. Il y a eu en tout 35 interventions de pays qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité, les membres du Conseil réagissant de manière informelle, de sorte qu'un véritable dialogue s'est instauré. Ce niveau élevé de participation a témoigné combien les États souhaitent apporter leur concours et leurs recommandations pour les travaux du Conseil concernant l'Afrique.

À la fin des délibérations, le Président de la réunion a récapitulé le débat sous sa propre responsabilité, en tirant des conclusions orales qui alimenteront les travaux futurs du Groupe. Elles étaient en deux parties, l'une consacrée aux constatations générales qui avaient été présentées, l'autre énumérant certaines des idées précises suggérées au Groupe pour qu'il poursuive la réflexion. Ces conclusions peuvent être consultées sur le site Web de la présidence singapourienne, elles seront diffusées aux États Membres dans une note du Président lorsqu'elles auront été communiquées officiellement au Président du Groupe de travail. Je tiens à vous assurer que les membres du Conseil sont résolus à donner très sérieusement suite aux propositions émises lors de la réunion.

En conclusion, je veux vous remercier à nouveau, au nom des membres du Conseil de sécurité, de cette invitation à être parmi vous pour célébrer cette journée. Je veux répéter aussi le ferme message de soutien et de solidarité du Conseil avec vous tandis que vous faites face aux difficultés et aux possibilités devant lesquelles se trouve le continent africain. »